

CHAM d'Alfortville

Classes à Horaires Aménagés Musique

École élémentaire Montaigne

Collège Paul Langevin

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'Alfortville



Alfortville





Les CHAM accueillent les enfants motivés par les activités musicales (vocales et instrumentales) et leur donnent la possibilité de recevoir en complémentarité avec leur formation générale scolaire une formation spécifique dans le domaine de la musique et des arts de la scène.

Les élèves des classes CHAM apprennent à développer l'écoute, la mémoire, la concentration, l'oralité, la socialisation, la maîtrise de soi, le rapport au corps, à la voix, qui favorisent une meilleure réussite scolaire et un mieux-être. Ils obtiennent ainsi une ouverture culturelle par des études musicales renforcées et une expérience collective riche à travers leurs différentes prestations publiques.

Le dispositif, dont l'objectif est de permettre l'accès à l'éducation et à la culture musicale, est totalement gratuit. Il est confié conjointement aux enseignants de l'école Montaigne, au professeur d'éducation musicale du collège Langevin et à l'équipe de 11 professeurs du conservatoire.

L'enseignement se déroule à l'école élémentaire Montaigne du CE1 au CM2, au collège Paul Langevin de la 6^e à la 3^e et au conservatoire d'Alfortville pour la partie artistique.

L'entrée en classe **CHAM** se fait essentiellement en CE1 ou en 6^e. Il est toutefois possible d'intégrer le dispositif dans les autres niveaux en fonction des places disponibles.



École Montaigne

PRIMAIRE

CHAM « Vocales et instrumentales »

L'emploi du temps intègre trois heures d'éducation musicale et de pratique vocale par semaine, en CE1 et CE2. À partir du CM1 la formation se complète avec la pratique d'un instrument à vent, au choix : **hautbois, clarinette, saxophone, tuba, cor, trompette ou trombone.**

Tout élève Alfortvillais entrant en CE1 peut postuler, une commission d'admission est chargée d'examiner les demandes présentées par les familles (aucune connaissance musicale n'est requise).



Collège Langevin

SECONDAIRE

CHAM « Arts de la scène »

Tout élève entrant en 6^e, musicien ou non, motivé par les activités musicales et artistiques, peut intégrer le dispositif. Une commission d'admission est chargée d'examiner les demandes présentées par les familles.

L'emploi du temps intègre 5 heures de pratiques artistiques : **chant, danse, théâtre, vidéo, pratiques musicales collectives, formation musicale, cours individuel d'instrument.**

Les élèves débutant l'instrument en 6^e choisissent un instrument à vent (hautbois, clarinette, saxophone, tuba, trombone, cor, trompette).

Les élèves pratiquant un autre instrument (hors instruments à corde et piano) peuvent être acceptés après avis de l'équipe des enseignants du conservatoire.





Renseignements

Conservatoire d'Alfortville

Allée du 8 mai 1945

T. 01 41 94 31 60

mprouille-guezenec@agglo-plainecentrale94.fr

Directeur : Yves Ruscher

Scolarité CHAM : Marianne Prouille-Guezenec

École Montaigne

2, Rue de Bordeaux

T. 01 43 75 64 80

Directeur : Didier Demuet

Collège Paul Langevin

1/3, Rue de Bordeaux

T. 01 43 75 20 20

Principal : Jean-Michel Bobin

Toutes les informations

www.agglo-plainecentrale94.fr

www.alfortville.fr

Direction de l'Éducation et de l'Enfance

Place François Mitterrand

T. 01 58 73 28 86